

INITIATIONS SPORTIVES

- le mercredi après-midi**
- en soirée**

Chers Parents,

Soucieux de la bonne condition physique des jeunes, le collège s'est doté d'une infrastructure performante et d'un encadrement de qualité qui favorisent la pratique de nombreux sports, soit le mercredi après-midi, soit en soirée.

INITIATIONS SPORTIVES DU MERCREDI APRES-MIDI

Les activités sportives du mercredi après-midi ont pour but d'initier tous les élèves qui le désirent à la pratique du (des) sport(s) de leur choix. Les élèves plus doués ou plus évolués auront également la possibilité de se perfectionner au contact de moniteurs qualifiés.

Nous conseillons vivement à votre fils ou votre fille de suivre cette initiation qui complètera son plein épanouissement.

Voici les sports proposés :

FILLES : MINI-FOOT - BADMINTON - GYMNASTIQUE SPORTIVE - VOLLEY

GARÇONS : BADMINTON - MINI-FOOTBALL - VOLLEY

Les premiers cours débiteront le **19** septembre.

Les élèves intéressés seront libres d'engagement jusqu'au 1er mercredi d'octobre, puis devront prendre un engagement strict et définitif.

La cotisation est fixée à 50 € par activité pour l'année (100 € pour la gymnastique car la durée du cours est fixée à 2 heures). Celle-ci sera payée par virement bancaire au compte numéro **742-0106038-52** avant le **15 octobre 2007**. Passé ce délai les élèves qui ne sont pas en ordre de cotisation ne seront plus acceptés.

Cette cotisation couvre les frais

- d'utilisation du hall omnisports (éclairage, douches, chauffage, nettoyage, matériel,)
- de déplacement lors des rencontres inter-écoles
- défraiement des moniteurs volontaires
- d'assurance,

Vous trouverez au verso l'horaire des activités.

<i>Hall omnisports</i>		
Hall 1	Hall 2	Salle de Gymnastique
MINI FOOT PRIMAIRE FILLES & GARÇONS DE 12.45 À 13.45	MINI FOOT 1ERE FILLES & GARÇONS DE 12.45 À 13.45	GYMNASTIQUE DE 12h45 à 14h45
2 - 3 <i>secondaire</i> MINI-FOOT GARÇONS DE 13.45 A 14.45	BADMINTON Mixte * 13h45 à 14h45	
4-5-6 <i>secondaire</i> MINI-FOOT GARÇONS DE 14.45 A 15.45	4 – 5 – 6 <i>secondaire</i> MINI-FOOT FILLES DE 14.45 A 15.45	3-4-5-6 <i>secondaire</i> Volley * 14 h 45 à 15 h 45

* Sous réserve d'un nombre suffisant d'élèves.

Un élève ne peut s'inscrire que dans deux sports au maximum.

Les élèves participant aux activités du mercredi peuvent rester dîner au collège.

Nous demandons aux élèves de se présenter à l'heure au cours et de ne pas stationner inutilement dans les couloirs en attendant leur activité.

L'équipement de gymnastique suffit (obligation de sandales à semelles blanches et sans relief pour le hall).

Pendant les cours les objets précieux doivent être remis au moniteur responsable afin d'éviter le vol. Dans le cas contraire nous déclinons toute responsabilité en cas de disparition.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter Mr DE MARE du lundi au vendredi de 8h30 à 16h20 au 067/21.12.60

Convaincus que ces heures de détente ne pourront qu'être bénéfiques au rendement intellectuel et au bon équilibre de votre enfant, nous vous exprimons, chers Parents, nos sentiments les plus cordiaux.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de vol lors de ces activités sportives.

Les responsables des sports

La Direction

Voir recto